

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 septembre 2019

OBJET :

**Acquisition du local accueillant
La Maison de la Parentalité**

Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

La ville d'Essey-lès-Nancy assure, depuis 2010, ses services liés à la parentalité dans un local situé 2, allée du 19 mars 1962 (références cadastrales : AV n° 1059) loué auprès de la société Batigère (loyer hors charges de 18 000 € par an).

Ce bien d'une superficie de 165 m², au rez-de-chaussée d'un immeuble collectif d'habitation élevé sur 4 niveaux, est composé d'un hall d'accueil, d'une salle d'accueil enfants-parents, d'une salle d'accueil enfants-assistantes maternelles, de deux bureaux administratifs, d'un espace avec coin cuisine, d'un local technique et de toilettes enfants et accessibles aux personnes handicapées.

Ce local étant parfaitement adapté à la réalisation d'activités d'accueil et d'animation en direction des enfants, parents et assistantes maternelles et ces activités enregistrant une forte fréquentation par les Ascéens, il est proposé de confirmer l'installation de la Maison de la Parentalité dans ce local en procédant à son acquisition. Il est rappelé que l'acquisition de ce local ne pouvait intervenir avant l'expiration d'un délai de 10 ans courant après la fin de la construction du bâtiment, intervenue en 2009.

Sollicitée sur la vente de ce local, la société Batigère propose un prix de cession de 190 000 €, avec des frais d'acquisition estimés à 14 810 €.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'acter l'acquisition du local accueillant la Maison de la Parentalité situé 2, allée du 19 mars 1962 au prix de 190.000 €, auxquels s'ajouteront des frais d'acquisition ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Il est précisé que les crédits sont inscrits à l'article 21318 du budget 2019 de la Ville.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 septembre 2019.

Pour Extrait

 **Michel BREUILLE,**
emille
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil municipal le :	5 septembre 2019
- Convocation distribuée le :	5 septembre 2019
- Affichage du compte-rendu le :	20 septembre 2019
- Affichage du procès-verbal le :	8 novembre 2019

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, MME KIENER, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME Nadine CADET à M. Jacky THOUVENIN
- M. Guy FRANIATTE à MME Myriam LEDROIT
- MME Véronique SAGET à M. Pascal LAURENT
- M. Matthieu RIFF à MME Sandrine MATHIEU

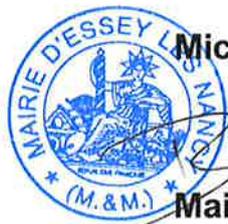
ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME CLAIR

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire